**Zeitschrift:** Archéologie vaudoise : chroniques

Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud

**Band:** - (2018)

Artikel: Payerne - Les Jardins de Montpellier : chassé-croisé historico-

archéologique au cœur du bourg médiéval

Autor: Maroelli, Dorian / Pradervand, Brigitte / Volken, Marquita

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1047730

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Payerne – Les Jardins de Montpellier Chassé-croisé historico-archéologique au cœur du bourg médiéval

Dorian Maroelli, Brigitte Pradervand, Marquita Volken, Aurélie Crausaz Avec une collaboration de Georges-Olivier Pradervand

Des fouilles d'une ampleur inédite ont été conduites sur des parcelles situées entre la Grand-Rue et la Rue à Thomas, à une centaine de mètres en contrebas de l'Abbatiale. Jusqu'à récemment, ce secteur à l'urbanisme atypique était occupé par des jardins familiaux et des bâtiments agricoles dont le plan contraste avec celui des constructions environnantes. Comment cet espace particulier s'est-il développé et maintenu au sein même du noyau urbain? L'analyse croisée des données archéologiques et des documents d'archives livre un éclairage sur la genèse et l'histoire de ce quartier, dont une rue a conservé le patronyme d'une famille influente du 14° siècle.



La ville de Payerne s'est formée petit à petit autour du prieuré clunisien, lui-même édifié à l'emplacement d'anciennes structures romaines. Les rues actuelles sont venues entourer ce premier noyau bâti, probablement situé essentiellement sur la colline et ses abords directs. Le couvent bénédictin était à la fois le seigneur spirituel mais aussi le seigneur temporel de la ville. À ce titre, il avait un avoué laïc chargé de défendre ses intérêts et les nombreux biens qu'il possédait autour du périmètre monastique. Cette charge, qui était détenue en fief du prieuré, fut occupée, dès le début du 14e siècle, par les comtes de Savoie1. Un représentant local, le lieutenant de l'avoué, qui prit rapidement le titre d'avoué, gérait l'office sur place. L'étude des sources historiques montre que les familles occupant l'avouerie détenaient notamment des biens au nord de la Grand-Rue, dans la zone dite des «Jardins de Montpellier». Au Moyen Âge, cette vaste étendue de 7000 m² constituait une zone rurale intra-urbaine abritant des étables, des greniers et des cultures potagères qui ont été pérennisées jusqu'à l'époque moderne Fig. 2. Depuis le début des années 1970, ces terrains au cœur du vieux bourg ont été progressivement réaffectés en parkings et les jardins qui les occupaient ont aujourd'hui pratiquement disparu.

Dans le cadre d'un projet immobilier comprenant quatre immeubles avec garage souterrain, une surface totale d'environ 2000 m² a été fouillée dans ce secteur, sur des parcelles qui renfermaient encore plusieurs petits potagers, ainsi que deux anciennes granges mitoyennes en pierre Fig. 1 et Fig. 3. Les fouilles préventives prescrites par l'Archéologie cantonale se sont déroulées entre l'été 2015 et le printemps 2016. Elles font suite à une campagne de sondages qui a identifié des murs et des fosses attribués au Bas Moyen Âge, mais qui ne laissait pas entrevoir l'étendue ni la densité des niveaux archéologiques. Au final, les recherches ont mis au jour un gisement localement stratifié sur près de 2 m d'épaisseur, comprenant notamment les soubassements d'édifices maçonnés datés entre les 14° et 15° siècles, qui recouvrent une

importante séquence d'occupation médiévale. En raison de la densité inattendue des vestiges, l'opération a été prolongée et menée en grande partie parallèlement aux lourds travaux de terrassements et d'aménagement des parois en béton projeté, pour ne pas freiner la réalisation du projet Fig. 4.

Malgré ces conditions difficiles, l'opération a documenté près de 400 structures dont la chronologie relative permet de restituer plus de dix phases d'occupation, de l'âge du Bronze à l'Époque moderne. Ces données ont fait l'objet d'une analyse préliminaire révélant le haut potentiel du site mais des incertitudes demeurent quant à son séquençage fin en raison de la rareté des marqueurs chronologiques. Dans ce contexte, le recours aux sources d'archives s'avère précieux et permet de réviser certaines datations initialement proposées. C'est notamment le cas pour les bâtiments en pierre du Bas Moyen Âge, dont la chronologie a pu être précisée.

#### Le quartier au Moyen Âge

Malgré des indices de fréquentation à l'âge du Bronze et dans l'Antiquité, le site ne semble pas occupé de manière continue avant la fin du 11° siècle. C'est à cette époque que sont construits les premiers bâtiments en terre et bois. Aux 12e et 13e siècles, l'espace se structure progressivement avec l'apparition de fossés parcellaires et la construction de nouveaux bâtiments sur poteaux. Les phases d'occupation antérieures au 14° siècle sont caractérisées par une couche organique de couleur sombre, qui correspond au concept de terres noires Encadré p. 82. Ce sol archéologique, dont la mise en place est estimée entre les 10e et 14° siècles, indique que les parcelles fouillées étaient alors essentiellement dévolues à des activités rurales et au parcage du bétail. Il est recoupé par de nombreuses structures creuses - en majorité des trous de poteaux – qui se répartissent sur trois niveaux. Elles témoignent de l'existence de plusieurs constructions successives en terre et bois, dont les plans ne sont pas restitués. Le terrain, très humide, a conservé de

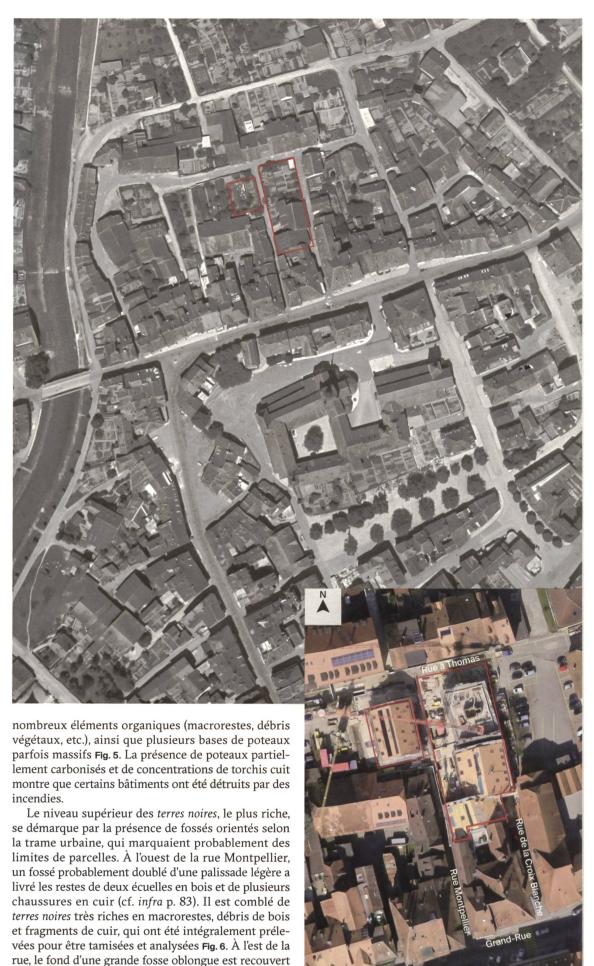
→ Fig. 1
Vue aérienne du chantier, en direction du sud. Au centre, les fondations des édifices du Bas Moyen Âge mises au jour entre les rues de la Croix Blanche et Montpellier. © Archéotech SA.

O. Feihl



#### → Fig. 2

Vue aérienne du centre de Payerne en 1938. Le quartier situé au nord de la Grand-Rue se démarque par la présence d'un espace peu bâti et principalement occupé par des jardins domestiques. © Office fédéral de topographie, Swisstopo n°19380480090215



#### → Fig. 3

Vue aérienne du secteur en 2016, avec le projet en cours de réalisation. L'emprise des secteurs fouillés est indiquée en rouge. Les immeubles au sud reprennent le plan de deux anciennes granges en pierre détruites dans le cadre des travaux, dont les premiers états remontaient au 15° siècle. © Archeodunum SA, D. Maroelli

d'un feuilletage compact de matières organiques attes-

tant la production de fumure Fig. 7.



← Fig. 4
Surveillance
archéologique effectuée
en parallèle des travaux
de construction.

© Archeodunum SA,
D. Maroelli





← Fig. 5

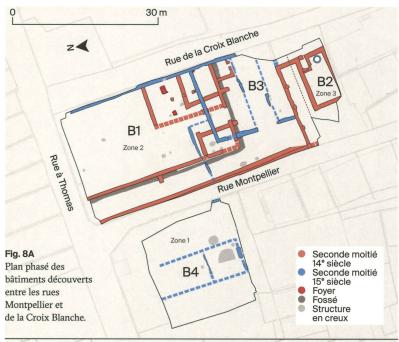
Base de madrier
en chêne du 13° siècle,
conservée grâce
à l'humidité du terrain.
© Archeodunum SA,
D. Maroelli



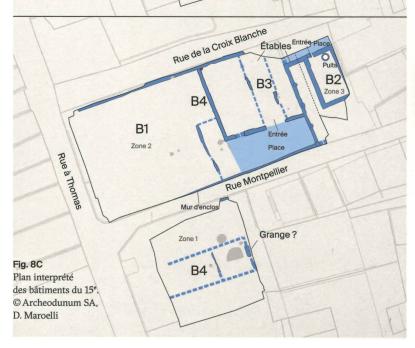
← ← Fig. 6

Fossé parcellaire
du 13° siècle,
mis au jour à l'ouest
de la rue Montpellier.
© Archeodunum SA,
D. Maroelli

← Fig. 7
Fosse à fumure
découverte entre
les rues Montpellier et
de la Croix Blanche.
Coupe stratigraphique
en direction du nord.
© Archeodunum SA,
D. Maroelli.







#### Les bâtiments des 14° et 15° siècles

La phase suivante est marquée par la mise en place de trois édifices, qui se succèdent aux 14° et 15° siècles, entre les rues Montpellier et de la Croix Blanche Fig. 8A. Pour faciliter la compréhension, le séquençage fait l'objet de plans interprétés Fig. 8B et C.

#### Les constructions du 14° siècle

Le plus grand, interprété comme une grange B1, est bâti dans le courant du 14° siècle et détruit par un incendie dans la première moitié du 15° siècle Fig. 8B. De dimensions imposantes, il s'étend sur une longueur d'au moins 33 m sur l'axe nord-sud pour une largeur de 18 m, soit une surface de près de 600 m². L'entrée, au sud, est délimitée par deux contreforts et précédée d'une cour pavée de galets Fig. 9. Ne comportant pas de partition interne au début, ce vaste ensemble est progressivement cloisonné, avec la création de deux locaux internes, dont un sera agrandi, et la construction d'une annexe dans la cour. La parcelle qu'il occupe est délimitée par un épais mur d'enclos.

Au sud, il jouxte un deuxième bâtiment de plus petites dimensions B2. Ce dernier est identifié dans les mentions d'archives du 14° siècle en tant que maison d'habitation (voir infra), ce qui indique qu'il est contemporain de la grange voisine, interprétation renforcée par la similitude des matériaux employés et de leur mode d'agencement. Cette construction maçonnée rectangulaire d'environ 17 × 10 m s'ouvre sur l'actuelle rue de la Croix Blanche. L'entrée, précédée d'un pavement de galets (placette), donne sur un local légèrement excavé accessible par un petit escalier Fig. 10. Son sol en terre battue est recouvert de charbons et de cendres résultant d'un incendie qui a localement rubéfié la face interne des murs. Provisoirement placé dans le courant du 15e siècle, cet événement devra encore être daté par radiocarbone, afin de déterminer s'il correspond à l'incendie de la grange B1.





← Fig. 9
Le pavement de la cour du bâtiment B1 partiellement dégagé.

© Archeodunum SA, D. Maroelli



← Fig. 11
Vue du chantier
à l'automne 2015,
en direction du nordouest. Maçonneries
du 15° siècle en cours
de dégagement.
© Archeodunum SA,
D. Maroelli

#### Les transformations du 15° siècle

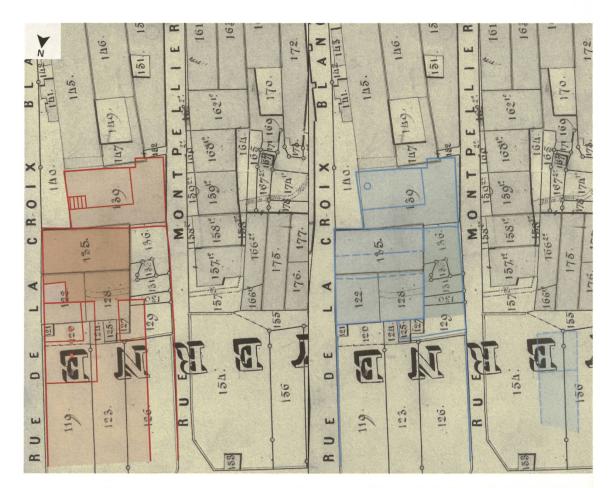
Après l'incendie, la reconstruction de l'édifice B2 voit la création du bâtiment mitoyen B3, dont les fondations s'appuient partiellement sur les ruines de l'ancienne grange B1, Fig. 8C. Essentiellement constituée de matériaux de récupération prélevés sur les ruines de cette dernière, la nouvelle construction de  $16 \times 15$  m s'appuie, à l'est, contre le mur d'enclos préexistant. À l'ouest, du côté de la rue Montpellier, une place pavée de galets précède l'entrée qui se prolonge par un long couloir traversant. Le plan de ce nouvel ensemble se caractérise par une orientation différente des habitations environnantes : les édifices ne sont pas alignés et possèdent respectivement des entrées opposées à l'est et à l'ouest. Cette configuration atypique, bien visible sur les plans de cadastre établis entre le  $17^{\rm e}$ 

et le 19° siècle Fig. 12 à 14, va perdurer jusqu'à l'époque contemporaine, sans doute à la faveur de réfections successives.

Entre les 15° et 20° siècles, les parcelles situées à l'ouest de la rue Montpellier **Zone 1** connaissent en revanche peu de transformations. Pour cette période, les données archéologiques concernent essentiellement un bâtiment très arasé dont ne subsistent que les tranchées de récupération, ainsi que des restes de sol en terre battue et un solin **Fig. 8C**, **B4**. Ces éléments permettent de restituer une construction allongée de plan rectangulaire d'au moins 18 × 16 m, dont la fonction n'est pas déterminée. Mal datée, elle n'est associée à aucun marqueur chronologique, mais le séquençage général des vestiges situe sa destruction vers la fin du 15° siècle.

## ← ← Fig. 10 Détail de l'escalier d'entrée du bâtiment B2, partiellement recouvert par la couche d'incendie du 15° siècle. © Archeodunum SA, D. Maroelli

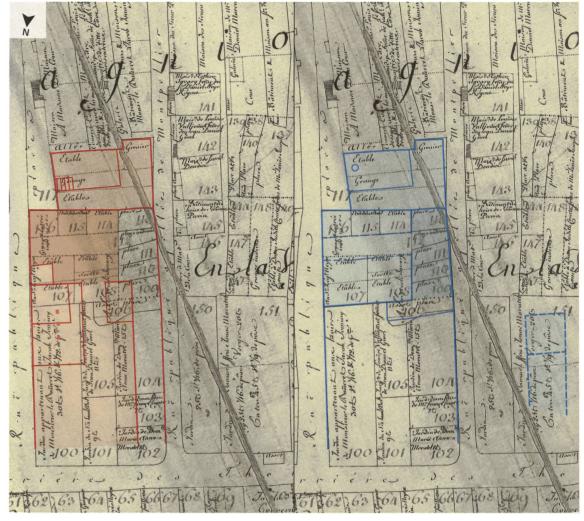
→ Fig. 12
Extrait du plan
cadastral de 1858, avec
plans schématiques
des bâtiments du
14° siècle (en rouge) et
du 15° siècle (en bleu).
© Archives cantonales
vaudoises, infographie
Archeodunum SA,
D. Maroelli

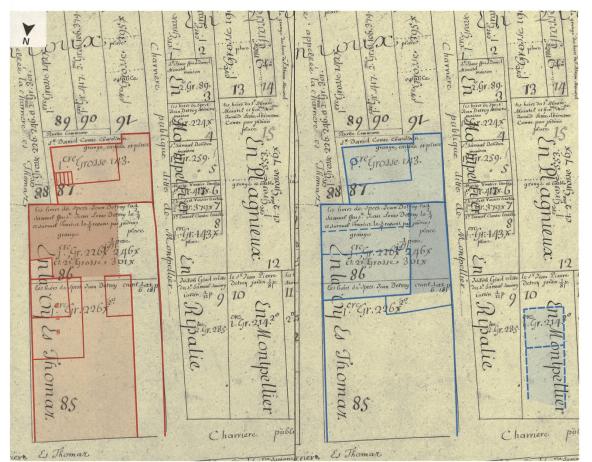


→ Fig. 13

Extrait du plan
cadastral de 1779, avec
plans schématiques
des bâtiments du
14° siècle (en rouge) et
du 15° siècle (en bleu).

© Archives cantonales
vaudoises, infographie
Archeodunum SA,
D. Maroelli





← Fig. 14

Extrait du plan
cadastral de 1697, avec
plans schématiques
des bâtiments du
14° siècle (en rouge) et
du 15° siècle (en bleu).

© Archives cantonales
vaudoises, photo
R. Gindroz, infographie
Archeodunum SA,
D. Maroelli

#### En Plagnioux: aux sources d'un quartier médiéval

Un rapide coup d'œil sur une vue aérienne montre que l'urbanisme de tout le secteur situé au nord de la Grand-Rue se distingue clairement des autres parties de la ville, tant dans l'alignement, ou plutôt l'absence d'alignement des constructions, que dans la nature même de l'habitat Fig. 2. Ce vaste espace, à l'exception de l'actuelle rue à Thomas, était en effet, jusqu'à très récemment encore, occupé essentiellement par des granges et des dépendances rurales, desservies par de petites rues parallèles à la pente, comme la rue de la Croix Blanche et la rue Montpellier. Dans les archives médiévales, ainsi que sur les plans anciens des 17e et 18° siècles, le quartier se nomme En Plagnioux. Il englobe tout l'arrière de l'actuelle Grand-Rue jusqu'au mur d'enceinte. Cette dénomination s'explique par la topographie relativement plane de cette partie de la ville au regard de la colline qui abrite le monastère.

Pour remonter dans le temps, la comparaison entre les plans cadastraux conservés depuis la fin du 17e siècle s'avère très parlante<sup>2</sup>. L'examen des parcelles faisant plus précisément partie de la zone de fouilles démontre la permanence d'une part des limites du cadastre et d'autre part de l'usage des bâtiments et places entre la fin du 17e siècle (plan de 1697) et le 19<sup>e</sup> siècle (plan de 1858). Si la structure du bâti ainsi que le parcellaire semblent relativement stables, en revanche la diversité et surtout le nombre des propriétaires évoluent de manière significative. En effet, sur le plan de 1858 Fig. 12, les biens de ce secteur sont en mains de nombreuses personnes. Ces dernières portent parfois le même nom de famille, résultat sans doute de la division des fonds par héritage. Environ 80 ans plus tôt, en 1779 Fig. 13, en revanche, ce nombre est réduit et les parcelles comprenant la maison sur la

Grand-Rue et les dépendances à l'arrière jusque vers la rue à Thomas sont parfois dans les mêmes mains. Sur le plan de 1697 Fig. 14, cette concentration est encore plus forte et le détenteur de la maison sur la Grand-Rue possède presque toujours des dépendances à l'arrière de sa maison. Une archive intéressante de 1678 relate le témoignage de l'apothicaire Jean-Pierre Detrey3. Ce dernier, afin de ne pas être importuné trop souvent, a l'idée d'acheter plusieurs cloches: une petite destinée à ses domestiques qui peuvent ainsi répondre aux demandes courantes et une autre, plus grosse, pour pouvoir être appelé en cas de nécessité ou appeler sa «femme qui pourrait être au jardin, grange ou ailleurs ». Le plan de 1697 montre bien que le pharmacien possède un jardin à l'arrière de sa maison de la Grand-Rue et qu'il est situé effectivement à une certaine distance de son habitation. Ce document atteste qu'il est également détenteur d'une grange. Cet usage, on va le voir, reflète la persistance d'une pratique médiévale de ce lieu.

En effet, si l'on fait encore un saut dans le temps, les archives révèlent quelques surprises quant à l'histoire des parcelles fouillées. Pour la zone 1 de la fouille: en 1369, Rodolphe de Chaux, fils de l'avoyer Olivier de Chaux, soit, on l'a vu, le représentant et le gestionnaire des biens appartenant au couvent, tient en fief une ménade, un impôt en faveur du prieur, sur tout le pâté de maisons entre la Grand-Rue et l'enceinte de la ville, soit «toutes les maisons, granges et chesaux »4 qui se trouvent entre la rue Montpellier à l'est et l'actuelle impasse du Puits à l'ouest, puis entre la Grand-Rue au nord, incluant de ce fait les actuelles maisons à arcades, jusqu'au mur d'enceinte. La famille de La Chaux fait partie des quelques familles nobles qui possédaient des fiefs dans la ville. Dans ce cas, c'est donc un vaste territoire à l'intérieur de la ville



↑ Fig. 15
Vue des maisons
à arcades du forum
médiéval, disposées
le long de la Grand-Rue.
© Rédaction des
monuments d'art et
d'histoire, C. Bornand

qui est tenu par un seul lignage. Rodolphe de Chaux cèdera ensuite ces biens en faveur du couvent. Les maisons actuellement disposées en contiguïté le long de la petite rue de Montpellier témoignent encore probablement de ces anciennes propriétés. La mention de *chesal*, soit des parcelles non construites, indique que des espaces vides sont présents en 1369, sans doute à usage de places. En 1369, la zone 1 de la fouille doit être occupée par une grange, éventuellement une place, plutôt qu'un jardin. Sur le plan de 1697 elle porte le nom de *En Ripalie*, terme qui évoque peut-être un lien avec l'office de la pitance du couvent.

Pour les zones 2 et 3 de la fouille, il semble y avoir une perte significative de substance à l'époque moderne. En effet, alors que les places et courtines à fumier sont devenues des jardins, plusieurs maisons en pierre mentionnées au 14e et au début du 15e siècles ne sont plus que de simples granges sur le plan de 1697. C'est le cas de la maison portant le nº 87 sur le plan de 1697. En 1366, elle appartient à Guillaume Malet et il est précisé qu'elle est totam lapideam, soit toute en pierre⁵. Sur le plan de 1697 elle n'est mentionnée que comme grange. Le nº 86 est désigné en 1364 comme domum muratam et quandam grangiam dicte domus contiquam, soit une maison en pierre avec une grange contiguë. Elle jouxte la curtinam - courtine - de Jaquet Thomas soit le nº 856. La maison apparaît à nouveau en 1417 comme maison, mais sur le plan de 1697 elle est réduite à l'état de grange. La place - courtine - de Jaquet Thomas est devenue un jardin, comme d'autres places.

Des nombreux documents consultés, il ressort que les zones fouillées en 2015 et 2016 sont, au 14e siècle, détenues en fiefs par les familles les plus riches de la ville, dont notamment les Chaux, on l'a vu mais aussi les Thomas, qui ont également occupé l'office de lieutenant de l'avoué. Jaquet Thomas possède au 14e siècle une maison, citée plusieurs fois, au bas de l'actuelle rue de la Croix-Blanche. Elle jouxte le mur d'enceinte, mais on ignore pour l'instant sa localisation précise. À noter que la rue de la Croix-Blanche porte le nom de rue eis Thomas jusqu'au 17e siècle, attestant bien l'importance de cette famille. Les propriétés s'étendent, pour l'une des zones en tout cas, depuis le front de la Grand-Rue et ses maisons à arcades jusqu'au mur d'enceinte, soit une surface considérable. Les maisons de la Grand-Rue font partie du forum, soit de l'espace dévolu au Marché, et sont placées en face

de l'accès au prieuré Fig. 15. Celles construites en pierre sont surtout situées sur la Grand-Rue mais pas au-delà d'environ la moitié des rues descendantes. Plus bas, les espaces sont occupés par des granges et des courtines, espaces destinés à des fonctions rurales, probablement de l'élevage. Seule exception, la maison de Jaquet Thomas qui s'appuyait sur le rempart de la ville. À noter qu'aucune enceinte intermédiaire n'apparaît ni par les recherches documentaires ni par les résultats archéologiques, contrairement à ce qui a parfois été écrit. La perte de substance entre le Moyen Âge et l'Époque moderne dans cette partie de la ville ne sera pas récupérée au cours des siècles suivants : les maisons transformées en granges resteront des granges et les jardins qui étaient autrefois des courtines ou des places resteront jusqu'à encore très récemment des espaces verts au cœur de la ville.

#### Les données matérielles à la lumière des sources d'archives

L'analyse détaillée des sources d'archives permet, on le voit, de restituer précisément l'évolution du parcellaire des terrains fouillés entre le 14° siècle et aujourd'hui. Elle met en évidence un appauvrissement de la substance bâtie qu'il est possible de situer dans le courant du 15° siècle, avec le fractionnement progressif des biens-fonds et le changement d'affectation de certains bâtiments. Ces mutations sont vraisemblablement liées à la disparition de certaines familles influentes, notamment les Chaux et les Thomas, dont les noms ne sont plus cités dans les registres à partir du 15° siècle. Les vestiges découverts et leur séquençage chronologique peuvent-ils être corrélés avec ces changements et les familles qui apparaissent dans les sources?

Sur le plan archéologique, le site semble avoir connu un *floruit* entre les 14° et 15° siècles, vraisemblablement lié à l'extension du noyau urbain vers le nord. Cette phase est d'abord marquée par l'édification de deux premiers bâtiments maçonnés entre les actuelles rues Montpellier et de la Croix Blanche (anciennement Rue à Thomas).

Le plus petit (B2) est interprété comme une habitation Fig. 8. Les descriptions de l'archive de 1364 permettent de l'identifier comme la maison de Guillaume Malet, dont on sait par ailleurs qu'elle jouxte la «courtine» de Jaquet Thomas<sup>7</sup>. Cette mention particulièrement significative permet d'établir un lien direct avec la cour mise au jour devant l'entrée de la grange B1, et, par conséquent, avec la famille des Thomas.

#### La maison à Thomas?

Plusieurs indices laissent en effet penser que cette grange est celle de l'avoué Jaquet Thomas. Elle occupe en effet une vaste propriété délimitée par un épais mur d'enclos en molasse, disposition qui correspond parfaitement à la mention de 1364, faisant état d'une domum muratam et (...) grangiam (...) contiguam. Selon le sens qu'on lui attribue, la phrase peut être comprise comme « maison entourée d'un mur, avec une grange contigüe » (voir supra)8. Toujours d'après la même archive, la maison de Jaquet Thomas se situerait à l'extrémité nord de l'actuelle rue de la Croix Blanche (autrefois rue à Thomas), adossée à la muraille, soit précisément dans le secteur fouillé. Il faut dès lors admettre que le bâtiment mis au jour comporte une partie d'habitation située plus au nord, de l'autre côté de la rue à Thomas (qui semble ne pas

exister au 14° siècle) et que l'ensemble se prolonge d'environ 26 m vers le nord, jusqu'au rempart de la ville. L'identification de Jaquet Thomas comme propriétaire, un personnage de haut rang, explique en outre la qualité des matériaux mis en œuvre et le soin apporté à la réalisation de l'édifice: emploi de pierre de taille finement ouvragée, couverture de tuiles creuses, maçonneries fourrées à double appareil de carreaux et boutisses, fondations à gradins atteignant localement 1 m de profondeur, présence de contreforts et de murs d'enclos Fig. 16. Ces éléments soulignent le statut particulier de l'ensemble.

En revanche, de l'autre côté de la rue Montpellier (zone 1), les données archéologiques s'avèrent moins parlantes. D'après les archives, ce terrain appartenait alors aux Chaux, une famille noble de Payerne qui détenait plusieurs fiefs dans la ville. Ils possédaient notamment une grange mentionnée à plusieurs reprises, qui devait se trouver dans le secteur mais qui n'a pas été clairement mise en évidence par la fouille. Le seul bâtiment identifié sur cette parcelle (B4) semble lui être postérieur d'au moins un siècle, mais son mauvais état de conservation et l'absence d'éléments de datation incitent à la prudence.

De manière générale, les données archéologiques et les sources d'archives s'accordent à restituer l'image d'une période faste pour le quartier, alors aux mains de familles aisées, dont certaines engagent d'importants moyens financiers pour y faire construire leur maison. Mais cette situation semble ne pas durer, puisque sur le plan de 1697, la zone n'est occupée que par des dépendances rurales Fig. 14. En termes d'archéologie, ce changement pourrait être lié à l'incendie qui a détruit la grange des Thomas, voire, peutêtre, la maison des Malet, dans la première moitié du 15° siècle Fig. 8. À la suite de cet événement, le vaste édifice B1 n'est pas reconstruit et le terrain qu'il occupait est réhaussé par des remblais terreux.

Le bâtiment voisin B2, également détruit par un incendie, est en revanche rétabli mais ne sera dès lors

plus associé au nom de cette famille, et sera ensuite mentionné en tant que grange ou étable. Au cours de cette phase, la nouvelle bâtisse B3 lui est adjointe pour former un ensemble mitoyen dont le plan caractéristique s'inscrit encore dans l'urbanisme contemporain. Édifiée au moyen de matériaux de récupération provenant de l'ancienne grange, elle contraste avec les constructions de l'état précédent par sa réalisation rudimentaire: semelles de fondation en molasse, mortier maigre de mauvaise qualité, faible épaisseur des murs ou encore cloisons légères sur poteaux. Sur le plan matériel, cette économie de moyens fait écho aux données des sources d'archives, en particulier à la disparition des noms des familles nobles de l'époque. Bien que ces changements interviennent dans un contexte général de crises successives et d'épidémies qui affectent l'Europe aux 14e et 15e siècles, il est difficile d'en établir les causes précises. Dans le cas de Payerne, ils amènent en tous cas à s'interroger sur les liens entre le prieuré et la ville, ou, plus largement, sur une possible perte d'influence du pouvoir religieux au profit du laïc.

#### Conclusions préliminaires et perspectives

On voit bien à quel point le croisement des données matérielles et des sources d'archives est indispensable dans un contexte d'agglomération médiévale. Sur le plan archéologique, l'analyse permet en effet de suivre l'évolution des bâtiments fouillés au sein du tissu urbain et d'en préciser la chronologie avec beaucoup de détail, tout en appréhendant les étapes d'extension de la ville au Moyen Âge. Sur le plan historique, elle corrobore la modification de l'habitat qui voit les maisons se transformer en granges et les granges en jardins, en contribuant à l'identification de certains biens-fonds. Plus largement, elle offre un éclairage sur une famille influente du 14° siècle, les Thomas, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à aujourd'hui. À l'époque, leur statut s'exprime au travers d'une habitation hors normes à l'échelle de la ville. On regrettera que l'étude du bâti ancien n'ait pas été réalisée préalablement aux travaux.



← Fig. 16
Détail du parement
interne de la grange B1,
constitué d'un appareil
régulier en carreaux
et boutisses de molasse.
© Archeodunum SA,
D. Maroelli

Les fouilles réalisées indiquent en effet que les deux granges détruites dans le cadre du projet remontent au 15° siècle, voire au 14° siècle pour la plus ancienne. En l'absence d'analyse des élévations, il n'est pas possible de restituer finement les étapes de leur évolution entre le Bas Moyen Âge et l'Époque contemporaine. La destruction d'édifices historiques non documentés au cœur d'un bourg médiéval interpelle et met en évidence la nécessité d'entreprendre une réflexion sur les critères de notation des objets recensés.

Si l'exercice s'avère fructueux, en révélant des aspects méconnus de l'histoire payernoise, il ne constitue qu'une étape vers une étude combinée des données, dont on pressent le potentiel d'information. Sur le plan du mobilier par exemple, l'analyse d'un petit échantillon de cuirs livre déjà des informations inédites pour la période (cf. infra p. 83), alors qu'il ne constitue certainement qu'une petite partie d'un corpus bien plus important, susceptible d'être conservé par les sédiments prélevés lors de la fouille. Certains objets métalliques se distinguent par leur bon état de conservation, comme deux clés dites «bénardes», ou par leur rareté, comme un petit stylet décoré (cf. infra p. 88). Mais une synthèse exhaustive devrait également intégrer des problématiques portant spécifiquement sur le paléoenvironnement du site : analyse micromorphologique et sédimentologique des terres noires, étude des macrorestes, anthracologie et palynologie, etc. Sur un autre plan, les nombreux lots d'objets qui

n'ont pas encore été étudiés sont également susceptibles d'apporter des précisions utiles à la compréhension globale du site. Dans ce cadre, les résultats prometteurs de cette première analyse historicoarchéologique montrent que l'exercice pourrait être élargi, afin de déterminer les causes des changements qui affectent le quartier, voire peut-être la ville entière, entre le 14° et le 15° siècles.

#### **Notes**

- 1 Germain Hausmann, «Payerne VD», in Die Cluniazenser in der Schweiz, Helvetia Sacra, III/2, Bâle/Frankfurt am Rhein, 1991, p. 400-402.
- 2 Archives communales de Payerne, plan de 1697 GC1; plan de 1779 GC 17B; plans de 1858–1869 GC 25.
- 3 Archives communales de Payerne, notes d'Albert Burmeister SW, livre de raison de Jean-Pierre Detrey.
- 4 ACV, CVIIb, couvent de Payerne, 1180, 17.7.1419.
- 5 ACV Aa 12/1, No 232 30 avril 1366, No 232.
- 6 ACV Aa 12 notaire Mermetus Paquerod, 9 janvier 1364 (...).
- 7 ACV Aa 12 notaire Mermetus Paquerod, 9 janvier 1364 (...).
- 8 Dans les archives, le terme muratus signifie souvent «maçonné», par opposition aux maisons de bois et pierre, fréquentes au 14e siècle, mais il peut également être compris au sens classique, c'est-à-dire «entouré d'un mur».
- 9 Notamment les excellents travaux de Mélanie Fondrillon, La formation du sol urbain: étude archéologique des terres noires à Tours (4°-12° siècle), Histoire, Université François Rabelais Tours, 2007 et Quentin Borderie, L'espace urbain entre Antiquité et Moyen Âge, analyse géoarchéologique des terres noires: études de cas, Archéologie et Préhistoire, Université Panthéon-Sorbonne Paris I. 2011.

#### **Terres noires**

Ces dépôts complexes sont généralement mis en relation avec des activités agro-pastorales qui trouvent place à proximité ou au sein d'un espace urbanisé. La promiscuité villecampagne génère en effet une grande quantité de déchets (restes végétaux et carnés, déjections, cendres et charbon, détritus, etc.) qui ne sont pas évacués mais jonchent le sol, ou sont réutilisés sur place comme engrais. Le piétinement du bétail et les remaniements de surface contribuent ensuite à incorporer ces différentes matières dans le terrain, qui se transforment lentement pour former un sol d'occupation. Ce type de dépôt, d'apparence homogène, se caractérise par

une stratification non perceptible à l'œil nu, dans laquelle sont enregistrées des séquences d'occupation pouvant couvrir plusieurs siècles. Les premières recherches concernant les terres noires ont été menées en Angleterre dès les années 1980 puis se sont progressivement diffusées en Europe. Cette problématique particulière, qui a récemment fait l'objet d'études très complètes en France<sup>9</sup>, est aujourd'hui indissociable de l'analyse des agglomérations médiévales. Ces dépôts doivent être considérés comme des « archives » archéologiques à part entière, qui peuvent notamment être appréhendées par la micromorphologie et la sédimentologie.

#### → Fig. 17

Coupe stratigraphique des niveaux d'habitat mis au jour entre les rues Montpellier et de la Croix Blanche, vue vers le nord. Les terres noires se distinguent très nettement au bas de la séquence. Elles sont recouvertes par le sol en terre battue de la grange du 14° siècle. À l'arrièreplan, les maisons de la rue à Thomas. © Archeodunum SA D. Maroelli



#### Les chaussures en cuir de Payerne

Marquita Volken

À ce jour, Payerne est le site qui a livré les plus nombreux et plus anciens objets en cuir du canton de Vaud. De nombreuses chaussures ont notamment été découvertes lors des fouilles menées dans la nef de l'Abbatiale dans les années 1960. Ces cuirs, conservés *in situ* dans les sarcophages, n'ont toutefois fait l'objet d'aucune étude ou publication. Ce n'est qu'en 2015 qu'une paire de chaussures issue d'un grand sarcophage est examinée (cf. *AVd. Chroniques 2015*, p. 89). Ce modèle du 10° siècle, bien connu dans l'Europe occidentale, constitue le plus ancien exemplaire médiéval connu du canton.

La fouille des Jardins de Montpellier a livré un ensemble de cuirs bien conservés, provenant du fossédépotoir ST 42 comblé de terres noires, antérieur aux bâtiments du 14° siècle (cf. supra p. 74). L'étude de la centaine de fragments extraits en cours de fouille a déjà permis d'identifier au moins cinq styles de chaussures Encadré 1, dont la majorité datent entre le 13e et le 14e siècle. Outre les éléments appartenant à ces cinq styles, il reste environ cinquante fragments comprenant des semelles complètes avec des restes des dessus et des pièces de réparation destinées à diverses parties de chaussures et autres objets. Il n'y a en revanche que sept chutes de découpe en cuir neuf, dont cinq en cuir de bovin, un en cuir de chèvre et un en cuir de suidé, matériau inhabituel en raison de son traitement difficile Encadré 2. Ces premiers résultats laissent entrevoir le potentiel d'information de ce corpus qui pourrait s'avérer bien plus important; en effet, le remplissage du fossé, prélevé en sacs en raison de l'urgence des travaux, doit encore être examiné.

Il faut enfin relever que le quartier est particulièrement riche en trouvailles de cuirs. Alors que des chaussures avaient déjà été découvertes dans les années 1930 à la Grand-Rue, des travaux réalisés en 2018 dans le même secteur ont également livré des cuirs qui ne sont pas encore étudiés.

#### Le style Payerne

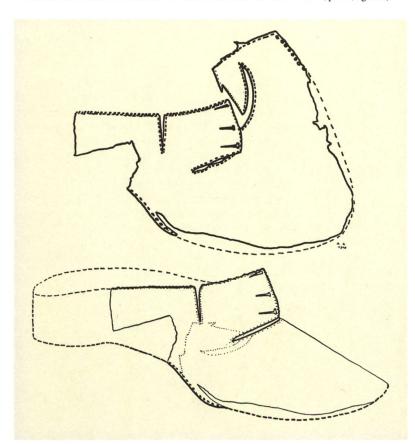
Lors de l'installation de la ligne téléphonique souterraine Lausanne-Berne en 1932, 30 restes de cuirs archéologiques ont été trouvés sous la Grand-Rue, dont six ont été publiés par A. Gansser-Burckhardt en 1945¹. Cet ensemble est toutefois aujourd'hui introuvable, mais on suppose qu'il a brûlé lors de l'incendie du dépôt du Musée de l'Abbatiale de Payerne en 1987. Seule une chaussure figurant dans la publication est conservée

à Bâle, car elle a été malencontreusement mêlée à des fragments de cuir issus du site de Petersberg à Bâle, une autre collection étudiée par Gansser-Burckhardt.

Bien qu'elle n'ait sauvegardé qu'une infime partie des cuirs de la Grand-Rue, sous forme de dessin, la publication de Gansser-Burckhardt livre de précieuses données. Elle fait état de quatre chaussures datant du 13° siècle, dont une qui a fourni le nom pour le style «Payerne» Fig. 1.

Le style Payerne, daté du dernier quart du 13° siècle au début du 14° siècle, définit une botte d'une hauteur variant du bas de la cheville jusqu'à mi-mollet. L'ouverture sur le devant est caractérisée par un fermoir avec des boutons roulés qui passent dans des fentes. Le premier bouton, sur le coup de pied, passe dans les deux fentes situées de chaque côté de l'ouverture. Les autres boutons se trouvent sur le côté

↓ Fig. 1 Dessin de la chaussure de style Payerne trouvée en 1932 lors des fouilles sous la Grand-Rue (tiré de Gansser-Burckhardt 1946, p. 134, figure 3).



#### 1. La chaussure, du style qui date

L'identification des styles combinée avec les patrons de coupe constitue une base méthodologique pour l'étude des chaussures en cuir archéologique en Europe (Volken 2014). Les styles sont définis par le type de fermoir, la hauteur de la tige et les éléments de mode. Ils sont nommés d'après le site d'où provient le premier exemplaire publié. Un style peut comprendre plusieurs patrons de coupe, qui sont indiqués par les lettres

de l'alphabet, en fonction de leur forme. L'analyse croisée des styles et des patrons de coupe, c'est-à-dire des modes vestimentaires et des aspects techniques de la manufacture, fournissent un cadre pour établir une typo-chronologie. Cette dernière s'appuie majoritairement sur des exemplaires issus de contextes archéologiques bien datés, ainsi que sur des sources iconographiques.

→ Fig. 2
Dessin de reconstruction de la chaussure style
Payerne-Jc avec les
pièces de complétion en cuir de sanglier ou cochon.

© M. Volken



↓ Fig. 3 Dessin de reconstruction de la chaussure style Payerne-Jt vue du côté extérieur avec la jointure en «t».
© M. Volken

intérieur de la chaussure et se ferment dans les fentes situées sur le côté extérieur Fig. 2. Vers le milieu du 14° siècle, ce style est remplacé par celui de Fribourg, avec le changement du fermoir en boutons noués Fig. 5.

Les cuirs du site des Jardins de Montpellier incluent deux chaussures de style Payerne presque complètes. Les deux variations du patron de coupe primaire « J » sont utilisées pour ce style, le Jc et le Jt, dont le Jc pré-

sente une extension pour la tige (JcE) (Volken 2014,

p. 153). Ces petites variations du patron de coupe ne



changent pas l'apparence du style.

#### Le patron Jc

L'exemplaire du style Payerne avec le patron de coupe en Jc comporte la grande partie de dessus, la languette et des pièces de complétion pour la tige Fig. 2. La partie principale, ainsi que la semelle et la demi-semelle de réparation sont en cuir bovin, tandis que les pièces de complétion et la languette sont en cuir de sanglier ou de cochon Encadré 2.

Le dessus montre plusieurs signes de réparations: le bout avait une petite réparation (manquante) cousue en point de tunnel pour couvrir le trou d'usure. La côté latéral de la chaussure est très fortement usé (fragmentation et disparition de la matière, trous de couture indiquant une probable réparation).

Les éléments de semellage (semelles et demi-semelle de réparation, trépointes intercalaires), dans un mauvais état de conservation, ont été prélevés en bloc pour être soigneusement fouillés et documentés en laboratoire. La semelle est réparée avec des demi-semelles devant et derrière, dont seule celle du devant est encore présente. Cette semelle de réparation était cousue en place avec des points en surjet, ce qui suggère une datation vers le 13° siècle, car après la première partie du 14° siècle, c'est le point de tunnel qui est employé.

#### Le patron It

Le deuxième exemplaire du style Payerne utilise le patron de coupe Jt Fig. 3. L'empeigne, en cuir bovin, est complète mais les autres parties de dessus sont manquantes, notamment la languette et l'aile médiane, de même que les boutons roulés. La semelle, constituée de deux parties jointes par une couture médiane, et les trépointes intercalaires sont présentes mais dans un état très fragmentaire. Une petite lanière de cuir insérée dans la couture au niveau de la jointure de la semelle constitue une variation technique inédite à Payerne, mais qui pourrait être plus répandue.

#### 2. Des chaussures de cochon

Si toutes les espèces de peaux peuvent être tannées, que ce soit par tannage végétal, chamoisé ou mégissé, le type de cuir résultant ne convient pas à tous les besoins.

Ainsi, les peaux d'ovidés et de suidés sont rarement utilisées dans la confection des chaussures. La peau du porc ou de sanglier notamment contient un taux élevé de cellules graisseuses dans le derme, produisant un cuir grossier et de mauvaise qualité. Après le retrait de la graisse préalable au tannage végétal, les liaisons cellulaires entre les fibres de collagène deviennent en effet trop lâches, ce qui rend le cuir poreux et peu résistant. Il en résulte un matériau sans souplesse et difficile à travailler.

Les trouvailles en cuir archéologique (chutes ou objets) de porc ou de sanglier sont par ailleurs très rares. Les quelques occurrences connues à ce jour sont toutes datées du 13<sup>e</sup> siècle et, à l'exception de l'exemplaire de Payerne, aucune ne peut être clairement rattachée à une chaussure. À Zürich, les fouilles de Stadthausquai ont livré trois chutes en cuir neuf de cochon,

contre 10 de bovidé et 17 de capriné. En Autriche, dans l'habitat de montagne du Kristberg, on trouve, parmi de nombreux restes en cuir, une bande probablement utilisée pour un panier, et quatre chutes en cuir neuf. Dans le village d'Einbeck en Allemagne, un fragment de peau comportant encore des tétines est utilisé pour une réparation de selle.

Le recours à deux types de cuirs pour le dessus d'une chaussure est encore plus rare. Il est en principe interdit par la corporation des cordonniers: ainsi, aux 13° et 14° siècles, dans les ateliers de Paris, les maîtres et leurs apprentis pouvaient utiliser différentes qualités de cuir, mais sans les mélanger. Dans le cas de Payerne, l'utilisation de cuir de bovidé et de suidé pour une même chaussure relève-t'elle d'un déficit de matière première?

Ou serait-ce une attestation indirecte d'une économie qui serait déjà présente au Moyen Âge dans une ville réputée pour ses saucissons et la viande fumée de porc, et dont le surnom des habitants est les «cochons rouges»?



← Fig. 4
Reconstruction
en cuir neuf du style
Borgund-Jn.
© S. Volken

▶ Fig. 5

Deux méthodes de nouage coexistent; la première est un nœud simple, ou bouton roulé (à gauche), tandis que la deuxième, utilisée sur le modèle des Jardins de Montpellier, correspond à un tressage à plusieurs passes (à droite).

© S. Volken

#### Le style Borgund

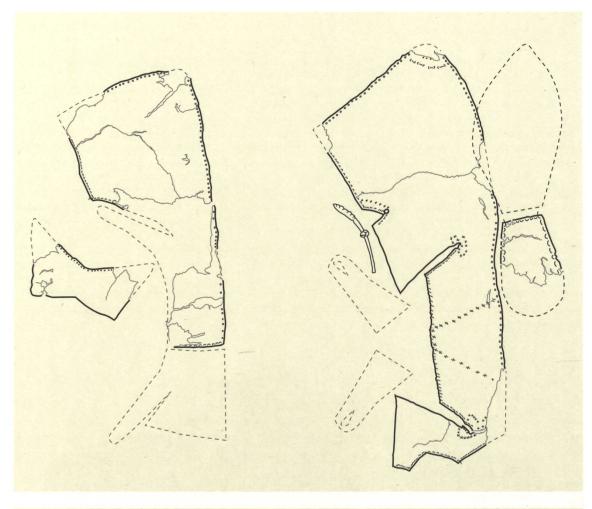
Une chaussure de style Borgund, nommé d'après la ville norvégienne où le premier exemplaire a été publié, compte parmi les cuirs des Jardins de Montpellier. Le style Borgund, daté du dernier quart du 13° siècle au milieu du 14° siècle, définit une chaussure comprenant un fermoir avec un seul bouton noué sur le coup du pied, qui lie deux brides aux fentes dans lesquelles il passe (Volken 2014, p. 158) Fig. 4. La base du bouton est fixée dans un trou dans l'empeigne et est cousu par des points de surjet à l'intérieur de la chaussure.

Les boutons noués se retrouvent sur plusieurs styles de chaussures du 14° et du 15° siècle. Ils sont constitués d'une seule lanière nouée au centre, dont une extrémité constitue la base et l'autre sert de guide à travers les fentes. Les boutons noués remplacent les boutons roulés, et sont plus faciles à utiliser Fig. 5.



# → Fig. 6 Dessin des fragments de deux chaussures style Borgund trouvés dans les terres noires, à gauche avec un patron de coupe en Jc avec sa languette, à droite avec le patron de coupe en Jn avec sa languette intégrale au-dessus.

© M. Volken



 → Fig. 7
 Dessin de reconstruction du style Borgund-Jn.
 © M. Volken

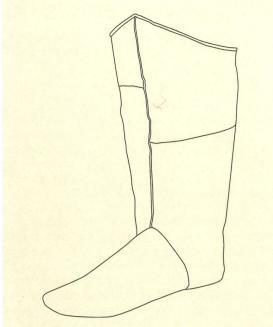


À l'instar du style Payerne, le style Borgund utilise généralement les patrons de coupe Jt et Jc. Aux Jardins de Montpellier, les fragments d'une première languette tronquée et cousue à l'ouverture sur l'empeigne Fig. 6 attestent effectivement l'emploi du patron de coupe Jc.

En revanche, le deuxième exemplaire du style Borgund identifié sur le site révèle l'emploi du patron de coupe Jn, avec une languette intégrale à l'empeigne formée de deux parties liées par la couture principale

Fig. 7. Si le patron Jn est attesté pour plusieurs autres styles de chaussures, il est en revanche pratiquement inédit pour le style Borgund, à l'exception d'une trouvaille ancienne provenant du canton de Zug. En l'absence d'une synthèse sur les importantes collections de cuirs archéologiques européens qui ne sont pas encore étudiés, il n'est toutefois pas possible de confirmer que cette spécificité technique soit propre au territoire suisse.





← ← Fig. 8
Dessin d'une bottine
de style Lübeck-Jj basé
sur les trouvailles des
Jardins de Montpellier.
© M. Volken

← Fig. 9

Dessin de reconstruction d'une botte montante.

© M. Volken

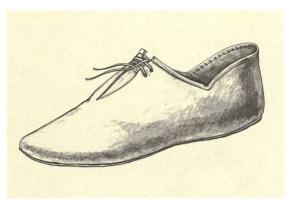
#### Les autres styles

Des exemplaires fragmentaires d'autres styles sont attestés aux Jardins de Montpellier.

Le premier correspond à cinq fragments de style Lübeck, un style qui a prévalu entre la fin du 12° et le début du 14° siècles et dont la dernière utilisation concerne exclusivement les chaussures d'enfants (Volken 2014, p. 141). Il est caractérisé par une bottine avec une tige montant à mi-mollet, peut avoir un lacet autour de la cheville, soit passant par deux paire de fentes, soit librement enroulé. L'exemplaire retrouvé comporte un lacet libre, avec une paire de fentes ajoutées postérieurement Fig. 8.

Trois fragments de la partie haute de la tige d'une botte montante peuvent être rattachés soit au style Gamlebyn-DD datant du 13° siècle, soit au Worcester datant de la fin du 14°-15° siècle Fig. 9 (Volken 2014, p. 141, p. 175). Cet élément comporte une jointure verticale sur l'avant de la tige, ainsi que les traces d'une couture en point de surjet affleurant au centre de la partie arrière et qui correspond à un renfort intérieur. Des coupures sont visibles sur un des fragments, ce qui indique que la tige avait été sélectionnée pour la récupération du cuir. C'est précisément pourquoi les bottes sont très rares en archéologie, les tiges constituant une source parfaite de matière première pour les savetiers qui réparaient les chaussures.

Le dernier style identifié est le Haaksbergen-Js. Ce style est attesté par un fragment du côté latéral et le bordage de l'ouverture. Malgré la taille réduite des fragments, l'identification est assurée par le fermoir en lacet et une paire de trous de lacet, ainsi que par la fente centrale pour le fermoir et la silhouette de l'ouverture. Le style Haaksbergen, datant de la deuxième moitié du 14e siècle, est une chaussure très commune en Europe, avec plus d'une cinquantaine d'exemples publiés (Volken 2014, p. 154, cat. nos. 18.11, 13.02). La silhouette de l'ouverture précise la datation, car la partie arrière arrondie, associée à la ligne descendant au centre de la chaussure, est un élément de mode en vogue entre 1370 et 1385 Fig. 10. Cette chaussure, postérieure d'un demi-siècle aux autres exemplaires, indique qu'il y a au moins deux niveaux de dépôt.



← Fig. 10
Dessin de reconstruction du style Haaksbergen-Js, avec l'arrière partie arrondie à la mode dans le troisième quart du 14° siècle.

© M. Volken

#### Note

1 Dr. August Gansser-Burckhardt (1876–1960), chimiste, bâlois, spécialiste des techniques de tannage, intéressé au problème de la conservation et de la détermination des cuirs anciens (études de l'équipement militaire des légionnaires romains de Vindonissa, restes de fourreau orné de scramasax (Guttet-Feschel, Valais), chaussures médiévales (Payerne, Genève), débris de harnachement hallstattien (Anet, Berne).

#### Bibliographie

- Gansser-Burckhardt 1946
   August Gansser-Burckhardt, «Une trouvaille de cuirs médiévaux à Payerne», RHV, 54, 1946, p. 130–138.
- Sharphouse 1971
  John Henry Sharphouse, Leather Technician's Handbook, Leather

  Declaration Nucleable 2071

  1071
- Producers' Association, Northhampton, 1971.

  Volken 2011
- Marquita et Serge Volken, « Die Lederfunde vom Zürcher Stadthausquai », Archaeologie und Denkmalpflege 2008–2010, Online-Publikation, Zürich 2011. https://www.stadtzuerich.ch/hbd/de/index/staedtebau/archaeo\_denkmal/publikationen/online/2011\_volken2\_stadthausquai.html
- Volken 2013
   Marquita et Serge Volken, «Lederfunde und Schusterabfälle aus einer Kulturschicht vom Kristberg», Rüdiger Krause (éd.), Mittelalterlicher Bergbau auf dem Kristberg im Montafon Vorarlberg (Osterreich), Frankfurter Archäologische Schriften 22, Bonn 2013, p. 89–113, tafs 1–10.
- Volken 2014
   Marquita Volken, Archaeological Footwear, Development of shoe patterns and styles from Prehistory till the 1600's, SPA Uitgevers, 2014, Assens.

## Quelques artefacts de la vie quotidienne entre la fin du Moyen Âge et l'Époque moderne

Aurélie Crausaz

Les occupations du site dit «Les Jardins de Montpellier» à Payerne s'étendent sur une longue période, mais seuls les niveaux de terres noires, du Bas Moyen Âge et de l'Époque moderne ont livré du matériel métallique. La fouille a fourni un corpus de petit mobilier d'une soixantaine d'individus, dont la majorité est en fer. L'inventaire de cet ensemble a pour objectif de mettre en évidence des catégories fonctionnelles destinées à identifier les activités socio-économiques qui se sont déroulées sur le site à travers le temps. Divers groupes d'objets, comme des éléments de quincaillerie liés à l'ameublement et à la construction, quelques déchets d'artisanat du fer (scories et calottes) - très certainement en position secondaire ou résiduelle - deux outils lithiques (aiguisoir et polissoir), ainsi que de rares clous de ferrure constituent une grande partie du corpus. Trois catégories se démarquent toutefois soit par leur nombre, soit par leur rareté Fig. 1.

Sept couteaux, dont trois complets, ont été découverts dans des contextes archéologiques distincts. Au Moyen Âge, le couteau peut être défini comme un ustensile domestique multifonctionnel, dont les usages s'appliquent dans de nombreuses activités de la vie quotidienne et de l'artisanat (Legros 2015, p. 131). Extrêmement courant dans les ensembles d'instrumentum médiévaux, il peut même constituer le seul type d'objet récolté en dehors des éléments de quincaillerie ou de transport. Les divers essais de sériation chronologique sont jusqu'à présent peu probants (Legros 2015, p. 133, Linlaud 2009, p. 132-133, Fig. 3.7), à l'exception de certaines occurrences dont le manche est conservé (Berthon 2013, p. 41). Bien que le nombre d'individus soit restreint, le faciès payernois présente une certaine homogénéité de formes, avec des dos droits et des lames asymétriques Fig. 2. Seuls la soie du couteau n°1 et le fragment de lame n°2 se différencient des autres par une soie particulièrement longue

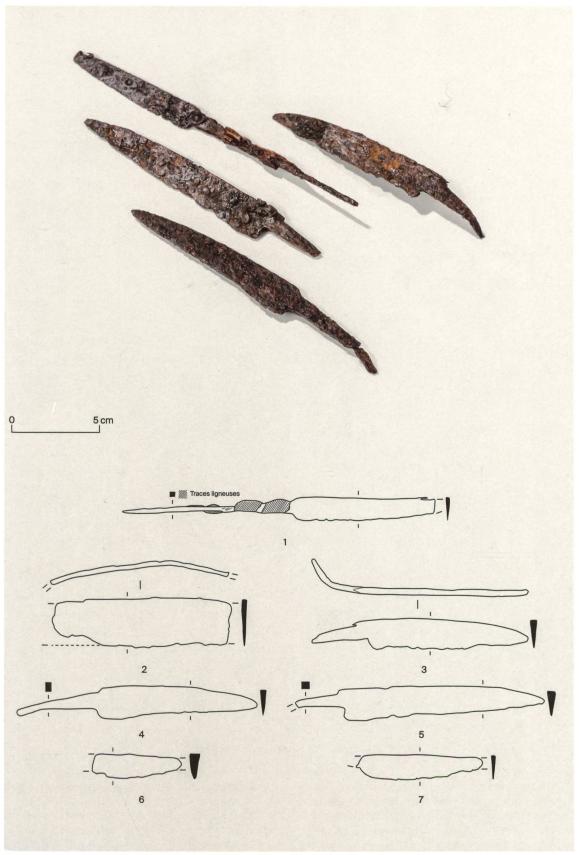
↓ Fig. 1

Aperçu d'objets en fer caractéristiques ou singuliers découverts sur le site de Payerne – Les Jardins de Montpellier.

 ⑤ Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Photo Y. André





← Fig. 2
Lot de couteaux
médiévaux et modernes
en fer, avec traces
ligneuses conservées sur
certaines soies.
⑤ Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo Y. André;
Archeodunum SA,
dessin A. Crausaz

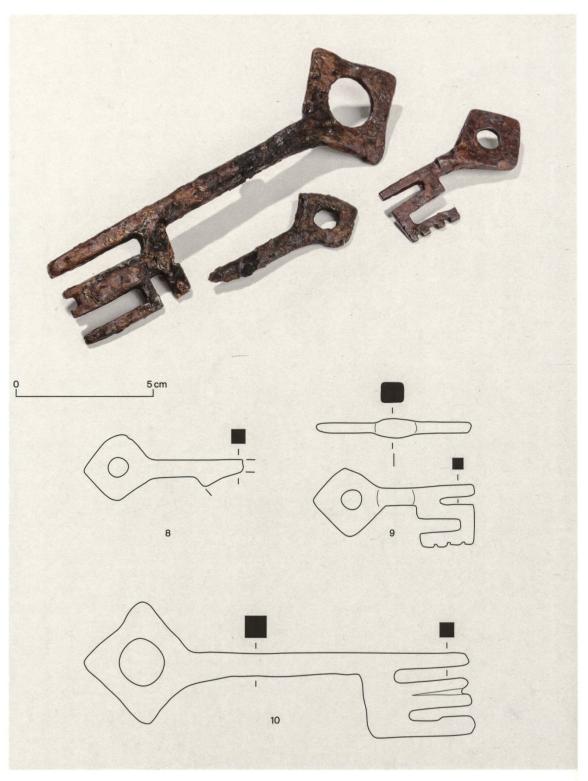
pour l'un et une lame large et possiblement symétrique pour l'autre. Si les fourchettes chronologiques de ces objets sont encore délicates à définir, l'exemplaire n°1 est bien daté par son contexte de découverte entre le milieu des 14° s. et 15° s. (cf. *infra*, clef n°10). A contrario, le couteau n°3 provient des terres noires sur lesquelles est édifiée la première grange, situant sa datation bien avant le numéro n°4, pourtant

morphologiquement semblable. Ce faciès de couteaux s'apparente à de multiples corpus médiévaux, dont plusieurs parallèles sont publiés dans l'ouvrage de V. Legros (Legros 2015). Le nombre proportionnellement important de couteaux découverts sur le site suppose que leur utilisation était fréquente et polyvalente et que cet ustensile faisait partie des outils de base de la vie quotidienne à cette période.

→ Fig. 3

Lot de clefs médiévales et modernes en fer.

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
Photo Y. André;
Archeodunum SA, dessin A. Crausaz



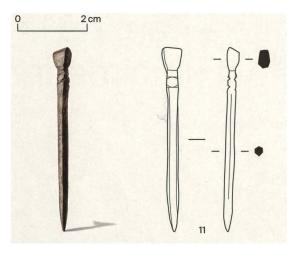
Si les couteaux ne permettent pas de proposer de datations, l'étude des trois clefs définit en revanche des fourchettes chronologiques, affinées par le contexte archéologique dans un cas. Elles appartiennent aux clefs dites « bénardes » Fig. 3, même si l'usage de ce terme est débattu par les spécialistes (Linlaud 2009, p. 166–167). Les trois clefs présentent un canon plein, une caractéristique morphologique qui apparaît dans le courant du 13° s. (Berthon 2013, p. 114). Ces dernières actionnaient des serrures à pêne à échancrure, qui s'ouvraient depuis l'extérieur d'un meuble ou d'une porte, selon le même fonctionnement que les serrures à translation antiques (Linlaud 2009, p. 167). L'absence de panneton sur le fragment n° 8

ne permet pas de le situer chronologiquement, mais son canon plein le place entre le 12° s. et le début du 15° s. Les pannetons dentelés en «S» similaires à celui de la clef n° 9 sont datés entre le début du 15° s. et la seconde moitié du 16° s. (Legros 2015, p. 154, Fig. 102), bien que ces éléments puissent rester en usage longtemps après leur fabrication. La clef n° 10 provient de la cour de la grange attestée dès 1364 et détruite par un incendie dans la première moitié du 15° s. (cf. supra p. 76), une datation corroborée par ses particularités morphologiques. Appartenant à la sphère domestique, ces pièces d'huisserie complètent le faciès des objets de la vie quotidienne à la transition entre la fin du Moyen Âge et l'Époque moderne.

Le dernier artefact remarquable est un stylet de style roman en alliage cuivreux mis au jour dans les terres noires Fig. 4, n°11. Ces instruments semblent avoir été en usage entre le 10° s. et le 13° s., même si certains proviennent de contextes plus tardifs s'étendant jusqu'au 15e s. (Gnaedig, Thuaudet 2013, p. 177-178). Si la majorité des parallèles se situent au nordest du Rhin, cette répartition est sans doute liée à leur rareté et à de probables lacunes d'identification. En Suisse, deux stylets sont connus à Bâle Gasfabrik (BS) et à Eschenz (TG) (Gnaedig, Marquart 2012, p. 282, abb. 6). Plusieurs catégories de décor sont attestées, auxquels l'exemplaire de Payerne ne peut être rattaché directement. Le groupe au décor en «SZ» – le type de décor le plus répandu et le plus proche – présente habituellement une spatule triangulaire similaire à celle du stylet payernois, qui se démarque toutefois par un ornement hexagonal en lieu et place du décor en «SZ». Alors que les spatules des variantes des 10° s. et 12° s. ont un profil assez fin, celle de Payerne est relativement épaisse. Cette caractéristique se retrouve d'ordinaire sur des exemplaires plus récents, datés entre le 13e s. et le début du 15e s. Ces instruments s'utilisaient généralement avec une tablette en cire, comme leurs homologues antiques. La fréquence des découvertes à proximité de centres ecclésiastiques - presque deux tiers du corpus publié par J. Gnaedig et M. Marquart en 2012, hors découvertes anciennes - semble lier l'emploi de ces objets aux activités diverses aux abords des sites religieux. De même, leur taille réduite et les déformations observées sur certains laissent à penser que les tailleurs, sculpteurs, architectes et autres bâtisseurs s'en servaient pour le marquage de pièces en pierre (Gnaedig, Marquart 2012, p. 283). Leur usage diffère donc des exemplaires antiques, souvent issus de contextes attestant d'activités commerciales ou de manutention.

À l'exception du stylet, les couteaux et les clefs appartiennent à la sphère domestique, le domaine fonctionnel le mieux représenté avec la quincaillerie aux «Jardins de Montpellier». Pris dans son ensemble, ce faciès semble caractéristique des sites d'habitat urbain de la transition entre l'époque médiévale et moderne.

Même si les analyses de mobilier pour ces périodes sont encore mal définies, car rarement exploitées, la spécialisation pour l'étude des corpus d'instrumentum des époques médiévales et modernes jouit actuellement d'un nouvel intérêt scientifique, que démontrent plusieurs travaux récents<sup>1</sup>. Ces recherches ont par exemple permis d'esquisser la composition des faciès de petit mobilier pour différents types d'occupation, en mettant en évidence les différences et les similarités avec les périodes plus anciennes, souvent mieux documentées. Ainsi, en milieu rural, les outils agricoles complètent de façon récurrente les artefacts liés à la vie quotidienne et à l'assemblage des meubles et du bâti2. L'absence de tels outils dans le corpus payernois pourrait être une caractéristique du contexte citadin, mais les objets de parure ou vestimentaire, généralement attestés sur les sites urbains<sup>3</sup>, sont également inexistants. Cette particularité pourrait s'expliquer par la fonction des parcelles explorées, situées en zone urbaine, mais destinées à des bâtiments de stockage plutôt que d'habitation. À ce stade de l'étude, il n'est toutefois pas possible de mettre en relation le mobilier avec l'urbanisation du quartier.



← Fig. 4
Stylet de style roman en bronze.

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
Photo Y. André;
Archeodunum SA, dessin A. Crausaz

Il conviendrait par ailleurs de s'intéresser à la répartition fonctionnelle des corpus provenant des niveaux plus récents. La sélection présentée ici se concentre donc sur les bâtiments datés à la charnière entre les périodes médiévales et modernes, pour lesquels le faciès mis en évidence développera tout son intérêt par une confrontation diachronique avec l'ensemble du site.

Si cet article ne se focalise que sur quelques types d'artefacts choisis pour compléter le travail de comparaison entre les vestiges archéologiques et les documents d'archives, le corpus des « Jardins de Montpellier » gagnera à être exploité plus largement et à être rapproché de sites régionaux ou suprarégionaux. En caractérisant les activités qui s'y sont déroulées, la mise en perspective de ces différents éléments pourrait permettre *in fine* d'appréhender plus finement l'évolution du quartier entre le 13° siècle et l'époque contemporaine.

#### Notes

- 1 Tels qu'Amélie Berthon, Vincent Legros et Mathieu Linlaud pour ne citer que les exemples illustrés dans cet article.
- 2 Neuilly-en-Thelle (Oise, FR), Verberie (Oise, FR), Boves (Somme, FR), publiés dans Legros 2015.
- 3 Voir les fouilles urbaines de Compiègne (Oise, FR), Legros 2015, p. 69-74.

#### Bibliographie

- Berthon 2013
  - Amélie Berthon, Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne. La Rochelle, 13°–19° siècles: les objets archéologiques dans leur contexte, Eveha, 2013.
- Gnaedig, Marquart 2012

Jérémie Gnaedig, Markus Marquart, «Zwei Hochmittelalteriche Schreibgriffel aus Aschaffenburg», Archäologisches Korrespondenzblatt, 42, 2012, 2, p. 273–293.

- Gnaedig, Thuaudet 2013
  - Jérémie Gnaedig, Olivier Thuaudet, « Deux exemples de stylets médiévaux dans le sud de la France», Archéologie du Midi médiéval, 31, 2013, p. 177–179.
- Legros 2015
  - Vincent Legros, « Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie », Revue archéologique de Picardie, 1–2, 2015.
- Linlaud 2009

Mathieu Linlaud, «Le mobilier en fer: outils et ustensiles» et «Le mobilier en fer: ameublement, construction et autres éléments de quincaillerie», in Luc Bourgois (dir.), Une résidence des Comtes d'Angoulème autour de l'An Mil. Le castrum d'Andone, Caen, 2009, p. 133–161 et p. 162–190.